

HERITEOR

Category: [Heriteor](#)

Tag: [Enquête](#)



Cette société propose selon le système ARISTOPHIL des biens mobiliers soit en pleine propriété soit en indivisions.

Cette société propose des produits d'épargne atypiques. Ceux-ci sont constitués de monnaies anciennes et de timbres poste. La situation vient de basculer. La société est en liquidation judiciaire depuis le 27 mai 2018. Cela était prévisible car elle n'avait plus d'activité. L'ADC Lorraine se mobilise. Nous créons un pôle HERITEOR qui aura vocation à aider les victimes de cette société. Son fonctionnement est strictement identique à celui d'ARISTOPHIL. Nous avons donc une grande expérience de la situation. Nous pourrions envisager au vu des dossiers des recours qui devraient être assez proche de ceux d'ARISTOPHIL.

Mais vous devez IMPÉRATIVEMENT produire votre créance au plus tard le 27 juillet 2018 ! Nous pourrions vous aider à faire cette démarche.

- Le mandataire judiciaire est la SELARL de BOIS-HERBAUT mission conduite par Me Alexandre HERBAUT CS 40152 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE 92741 NANTERRE CEDEX

Une page spéciale est ouverte sur le suivi de la liquidation judiciaire et de ce dossier.

Elle est consultable à l'adresse suivante : [HERITEOR : La liquidation judiciaire](#)

Le fonctionnement du pôle HERITEOR vous sera aussi expliqué. Vous pouvez nous contacter à l'adresse heriteor@adc54.fr

I) L'environnement juridique :

1) HERITEOR :

A) La société

La société exploite le site www.heriteor.com. Le gérant était M. VATTIER Patrick jusqu'au

04/01/2017 :

[Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)

Elle n'a pas déposé son bilan pour l'exercice 2015. Elle a une filiale en Angleterre dirigée par M.

Patrick VATTIER : [GLOBAL HERITEOR LTD](#)

Les statuts confirment cette situation. Elle a été créée le 23 janvier 2014

: <https://beta.companieshouse.gov.uk/company/08858625/filing-history>

LA MARQUE HERITEOR :

Nous avons fait des recherches sur le nom "HERITEOR". Le nom a été déposé à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) le 22 février 2013. Nous publions la fiche de l'INPI qui permet de suivre l'historique du nom HERITEOR : [L'historique de la marque HERITEOR](#) Le nom a été déposé par la SAS LFP, 5 Boulevard Napoléon Premier, 95290, L'ISLE ADAM.

Nous publions la fiche d'identité de la société : [Informations générales sur LFP](#)

Le dirigeant est M. BRECHANT Patrice. Il a ou dirige de nombreuses entreprises :

- [Vérifiez la santé financière des entreprises](#)
- [Patrice BRECHANT](#)

La société LFP a revendu la marque HERITEOR à la SAS HERITEOR le 24/06/2013 soit 4 mois avant le début d'activité de la SAS HERITEOR. La société a revendu le nom à la société anglaise GLOBAL HERITEOR le 07/05/2014.

B) Les gérants :

- M. Patrick VATTIER :

a) L'activité juridique :

Il est présent dans plusieurs sociétés : [Patrick VATTIER](#)

Le site french-corporate permet d'en découvrir une de plus : [Présentation générale de HERITEOR](#)

- M Emile DRAY : Il a remplacé M. VATTIER le 04/01/2017. Cette personne exploite un hôtel à Nice et a eu d'autres activités commerciales.

[Emile DRAY](#)

C) L'activité Internet :

Elle est très importante et a demandé beaucoup de recherches. Nous allons vous restituer les recherches à partir du site www.heriteor.com.

1) Le site heriteor.com

- Le whois du site : [Profil de domaine](#)

Le site appartient à la société HERITEOR. En examinant le site, nous constatons la citation de 7 autres sites dans les partenaires :

- www.artenumis.com
- www.pv-collection.com
- <http://pv-collection.blogspot.fr>
- <https://timbresrares.wordpress.com>
- <http://www.scoop.it/t/collection-de-timbre-et-de-monnaie>
- <http://www.timbres-rares.com>
- <https://expertsphilatelie.wordpress.com>

A l'exception du site artenumis.com, [timbres-rares](http://timbres-rares.com) et [pv-collection](http://pv-collection.com), ces sites ne vendent rien. Il est à noter qu'il est mis en place simplement un formulaire de contact. Il n'est donc pas possible de savoir ce qui est vendu sans contacter la société. Par ailleurs, il est indiqué que l'INPI intervient comme expert. Nous avons donc examiné la situation de cet organisme qui est important car il certifie les biens vendus par la société.

Nous publions la page accueil du site : [Le site d'HERITEOR](#)

Les whois permettent de constater les faits suivants :

- Le site www.artenumis.com : [Domaine artenumis.com](#) Le site appartient à la société WAGRAM CONSULTING, 69 Boulevard Perreire, 75017 PARIS. Il a été créé le 29/01/2013.
- pv-collection.blogspot.fr : il s'agit d'un blog. Il ne contient aucune information juridique. Il sert à présenter le site pv-collection.com. Nous publions la fin de la page du site : [Le blog pv-collection](#)
- www.pv-collection.com : [Domaine pv-collection.com](#) Le site appartient à HERITEOR. Il présente quelques produits phares mais n'apporte rien juridiquement. Il est simplement prévu un formulaire de contact.
- timbresrares.wordpress.com : il s'agit d'un blog. Il ne contient aucune information juridique. Il sert à présenter des timbres rares.
- www.scoop.it/t/collection-de-timbre-et-de-monnaie : ce blog présente différents produits de M. VATTIER. La plupart des pages sont signés par M. Laurent ou Lucie Provost. Les produits présentés viennent pour la plupart de [pv-collection](http://pv-collection.com) ou de [timbres-rares](http://timbres-rares.com).
- www.timbres-rares.com : [Domaine timbres-rares.com](#) Le responsable du site édite également un site proposant des diamants qui fera l'objet de recherches. Il est original par rapport à ceux que nous avons étudiés.

Nous publions des images du site : [le site -timbres-rares](#)

- expertsphilatelie.wordpress.com : ce site pouvait permettre d'espérer des informations sur les experts en philatélie. Il sert en fait à présenter M. VATTIER. Une page insiste sur le rôle important des experts : [Le blog expertsphilatelie](#)

2) L'INPI (International Numismatic & Phililelic Institute) :

a) La société :

HERITEOR fait appel depuis avril 2015 à une société d'expertise irlandaise basée à DUBLIN. Il est à noter qu'avant cette date, il n'a pas été possible de trouver trace d'experts indépendants cités sur le site.

Nous avons identifié cette société : [INSTITUT NUMISMATIQUE PHILATELIQUE INTERNATIONALE LIMITÉE](#)

La société a son siège à DUBLIN dans une société de domiciliation virtuelle : [Dublin - Services de bureau virtuel et de répondeur téléphonique](#)

L'INPI a un autre dirigeant : [Barra Mulkerrin](#)

Cette personne intervient dans 10 autres sociétés : [Institut philatélique international de numismatique limitée](#)

Les recherches effectuées n'ont, en effet, pas permis de trouver de liens vers les timbres ou les monnaies anciennes dans le cadre des activités de Monsieur HABIB DELALANDE-HIMEUR. Il en est de même pour M. mulkerrin Barra. Il est à noter que les certificats (non accessibles le 16 mai 2017) indiquent que la société a fait appel à, des experts indépendants sans savoir de qui il s'agit.

La recherche Google permet de constater que l'un des dirigeants a eu des activités économiques en France.

Il a ou dirige quatre sociétés à minima dont 3 liquidés ou cédés : [Habib HIMEUR](#)

M. Gamal HABIB DELALANDE-HIMEUR a géré les entreprises suivantes :

- La société PSN : [P S N](#)
- La société DELLO :

[Habib DELALANDE-HIMEUR](#)

[Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#) Cette société a été liquidée en 2009

La société résidence market et consulting

: <http://www.societe.com/societe/residences-market-et-consulting-518407655.html> Cette société est la seule existante actuellement.

La société SOUSSE est liquidée : [SOUSSE](#)

b) Le site :

Le site est consultable à cette adresse : <http://www.numismatic-philatelic-institute.com>

Toutefois, nous publions quelques images capturées sur le site : [Le site de la société International Numismatic philatelic institute](#)

Le whois du site permet de constater que le site de la société est hébergé en Australie : [Domaine numismatic-philatelic-institute.com](#)

3) ARTENUMIS :

- La société : cette société joue un rôle important dans le paysage. Elle est le relais avec les courtiers qui proposent les produits HERITEOR / [Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)
Le gérant de la SAS ARTENUMIS est M. Jean Charles LOUBET.

Il dirige plusieurs autres entreprises comme l'indique le site french-leader : [Description du réseau](#)

Cette situation est confirmée avec les informations : [Jean-charles LOUBET SARTROU](#)

- Le site :

Le WHOIS du site : le site appartient à la société wagram consulting patrimoine : [Profil de domaine](#)

L'activité est la gestion de patrimoine : [Wagram Consulting Patrimoine](#)

Après ce tour d'horizon , nous avons maintenant suffisamment d'éléments pour effectuer une recherche approfondie.

II) Les recherches de l'ADC :

A) Les adresses :

Nous avons identifié un certain nombre d'adresses. Nous allons donc examiner la situation de chacune d'elles.

Les sociétés :

- HERITEOR : l'adresse du siège social est une société de domiciliation : [MULTIBURO BOULOGNE-BILLANCOURT](#)

A cette adresse, nous trouvons la société PV collection : [PV COLLECTION](#)

- IRLANDE : l'adresse de la société INPI est une société de domiciliation virtuelle en Irlande comme indiqué ci-dessus. Il n'a pas été trouvé d'autres sociétés en liaison avec nos recherches.
- 69 Boulevard Perreire, 75017 PARIS : cette adresse est celle indiquée pour la SAS ARTENUMIS.

Il peut être constaté la présence d'autres sociétés en relation avec cette entreprise. Il s'agit de la société proliance : [I.SOLIDAIRE](#)

Nous constatons aussi la présence de la société WAGRAM CONSULTING PATRIMOINE selon le whois du site ARTENUMIS. Deux autres sociétés sont domiciliées à cette adresse :

- GESTAR CONSULTING PATRIMOINE : [Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)
- GESTAR CONSULTING IMMOBILIER : [GESTAR CONSULTING IMMOBILIER](#)

Un site au nom de www.gestar-consulting.com est accessible : [Bienvenue chez GESTAR CONSULTING !](#)

Le whois du site établit qu'il appartient à M. LOUBET : [prénom Loubet jean-charles](#)

Plusieurs autres sites sont rattachés : [Liste des noms de domaine enregistrés par Wagram Consulting](#)

B) L'activité :

a) HERITEOR

[Investissement en Oeuvres d'art](#)

Le site actuel de HERITEOR ne contient aucune information sur les produits vendus depuis un certain temps. Le site renvoie vers divers liens dont la société ARTENUMIS qui a fait l'objet de recherches complémentaires restituées un peu plus loin dans cet article. Chaque lien sera examiné. Mais nous avons pu avec les outils dont nous disposons avoir une idée de l'activité de la société :

Le site HERITEOR le 4 juillet 2013 : [HÉRITÉOR](#)

Nous publions quelques images extraites du site :

- [HERITEOR - L'indivision AUREUS](#)
- [HERITEOR - Les collections actuelles](#)
- [HERITEOR - Les collections vendues](#)

Le site HERITEOR le 4 janvier 2014 : [HÉRITÉOR](#)

Mais nous publions deux documents très intéressants. Il s'agit de deux dossiers publiés sur le site donnant le contenu d'indivisions :

- [L'indivision AUREUS - Les emblèmes.](#)
- [Heriteor - l'indivision les enblèmes](#)

La société propose des indivisions. Nous disposons des documents émis pour l'indivision dénommée "GENESIS OU LES ORIGINES" constituée principalement de monnaies anciennes. Le gérant, ayant acheté une part est M. Nicolas GOLDSTEIN dirigeant de société.

Nous publions la fiche du site BFMTV : [Nicolas GOLDSTEIN](#)

Le notaire est Maître MULLER, notaire à MULHOUSE.

b) ARTENUMIS :

Le site ARTENUMIS le 14 novembre 2014 : [Wayback Machine](#)

Le site ARTENUMIS le 08/12/2016 : [Investissement en Oeuvres d'art](#)

La société ARTENUMIS joue un rôle central dans le système HERITEOR. C'est elle qui semble gérer les courtiers qui commercialisent les produits. Ceux-ci portent sur des produits différents mais avec un système d'indivisions ou de contrats individuels. Compte tenu de l'activité de la société, nous avons examiné la situation d'ARTENUMIS.

Nous publions des exemples de produits vendus par la société : [Le site ARTENUMIS](#)

c) PROALIANCE

- La société : [Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)
- L'activité : le whois du site : [Domaine proaliance.com](#)

Le registrant est le même que les autres sites gérés par M. Patrick VATTIER.

Le contenu du site permet de voir ce qui est proposé comme produits : [/biens-et-objets-precieux/](#)

La page d'accueil du site au 9 janvier 2016 permet de constater que la société proposait des métaux stratégiques, des timbres et monnaies ainsi que des œuvres anciennes proposées par d'autres sociétés : [PROALIANCE](#)

La mise de départ peut être très élevée : [Pourquoi les Métaux Stratégiques ?](#)

L'activité indiquée de timbres et monnaies n'est plus accessible sur le site dans sa version actuelle. On peut estimer que cela est en rapport avec l'activité d'HERITEOR.

- La société saint eloi valorisation : la société a été créée le 02/12/2015 par M. MALJEAN : [Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)
Elle n'a pas de site Internet. Son but serait de valoriser les œuvres achetées par la société biens et objets précieux.

La société biens et objets précieux :

- La situation juridique : la société existe depuis quelques années : [Fiche entreprise : chiffres d'affaires, bilan et résultat](#)

L'activité :

- Le site internet :

Le whois du site : [Profil de domaine](#)

La société synerg-i est aussi basée à Beauvais.

Le site propose des solutions immobilières et un lien renvoie vers bienssetobjetsprécieux.com : [Synerg](#)

Le site proaliance.com propose un autre produit atypique surprenant : [bois d agar](#)

Nous publions la page sur cette partie du site : [Le site proaliance](#)

d) La société WAGRAM CONSULTING PATRIMOINE :

Comme indiqué, elle semble dirigée par M. LOUBET.

Les recherches effectuées n'ont pas permis d'identifier cette société à l'adresse indiquée : [Profil de domaine](#)

L'activité est la gestion de patrimoine : [Wagram Consulting Patrimoine](#)

Elle est inconnue sur le site regafi.fr (registre des agents financiers) : [wagram consulting](#) Cette inscription est obligatoire si l'activité relève de l'activité de courtier.

e) La société gestar consulting :

Cette société propose des solutions en matière d'épargne. Nous notons l'absence de mentions légales sur le site. Un site au nom de [www.gestar-consulting.com](#) est accessible : [GESTAR CONSULTING](#)

Le whois du site établit qu'il appartient à M. LOUBET : [prénom Loubet jean-charles](#)

Plusieurs autres sites sont rattachés : [Liste des noms de domaine enregistrés par Wagram Consulting](#)

Nous publions des images de ce site : [Le site GESTAR-CONSULTING](#)

III) Nos conseils :

Nous conseillons aux consommateurs la plus grande prudence. En effet, l'étude des dossiers que nous avons traités dans le cadre de l'affaire ARISTOPHIL montre les faiblesses de ce type de placement :

1) Le prix de vente inclut TOUJOURS les frais de la société, les commissions aux courtiers, les bénéfices. Si vous achetez une indivision à 30 000 € ou des œuvres en pleine propriété, le prix réel des produits peut par exemple n'être que de 10 000 € (l'avocat de la société ARISTOPHIL l'a reconnu dans le reportage de 7 à 8 sur la société ARISTOPHIL consultable sur la page de ce site "ARISTOPHIL : La liquidation judiciaire du 5 aout 2015")

2) Il s'agit souvent de micro marchés. La revente ne sera jamais facile ni rapide sauf forte perte.

- 3) L'expérience montre qu'il est très difficile de sortir d'une indivision. Cela peut coûter cher et durer longtemps.
- 4) La valeur des œuvres proposées doit pouvoir être vérifiée par un expert indépendant. Vous pouvez aussi utiliser Google. Les résultats sont souvent intéressants.
- 5) En cas de redressement judiciaire, tout est bloqué. Vous ne pourrez plus être réglé si vos contrats sont finis...
- 6) Le réseau des courtiers est rémunéré par les sociétés. Vous ignorez donc combien il a touché. Il peut avoir un grand intérêt à vous convaincre. Si vous signez un contrat, exigez qu'il indique par ECRIT, le % de sa commission. En cas de refus, ne signez pas. Par ailleurs, exigez de percevoir annuellement les intérêts. N'attendez pas 5 ans. Si le contrat est venu à terme, réfléchissez bien avant de réinvestir cette somme.
- 7) Les rendements de plus de 3 % sont très difficiles à obtenir au vu de l'inflation. La plus grande prudence est de mise si ce % est dépassé.
- 8) Soyez méfiants si la société utilise des moyens publicitaires hors normes. Outre que vous payez cette publicité, cela peut servir à donner une fausse impression de la société. L'organisation de manifestations hors de proportions avec le produit est aussi un bon signe... C'est aussi vous qui payez tout cela !

En conclusion, il s'agit de produits dits "atypiques". Nous vous déconseillons de dépasser 10 % de votre épargne.

Nancy le 26/08/2015.

Nous avons reçu une demande droit de réponse des sociétés ARTENUMIS et HERITEOR que nous publions ci-dessous :

DROIT DE RÉPONSE

(Article 6 IV de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique)

Les sociétés Héritéor et Arténumis entendent répondre à l'article intitulé « Placements en œuvres anciennes : Le dossier de l'ADC LORRAINE » paru le 16 août 2015 et dans lequel elles sont directement visées.

Si les sociétés HERITEOR et ARTENUMIS ont copié le système juridique d'ARISTOPHIL, permettant à des collectionneurs modestes d'accéder à des collections d'art prestigieuses, elles n'ont pas, pour autant, copié le système économique, qui a conduit la société ARISTOPHIL dans les déboires que l'on connaît.

Pour mémoire, on reproche à ARISTOPHIL d'avoir surévalué le prix des manuscrits et lettres anciennes qu'elle proposait à ses clients.

HÉRITÉOR, qui est dirigée par Patrick VATTIER expert international reconnu depuis 46 ans, fait systématiquement contre expertiser ses Collections afin de coller au plus près au prix du marché. Ainsi donc, si HERITEOR ne rachetait pas les collections pour une raison ou pour une autre, les investisseurs pourraient retrouver leur mise, par l'intermédiaire, notamment du gérant de l'indivision.

Il convient également de rappeler que le marché des timbres et des monnaies représente 64 millions de collectionneurs et 53 milliards d'euros de transactions annuelles, alors que le marché confidentiel des manuscrits et lettres anciennes sur lequel était Aristophil, n'est animé que par 500 000 collectionneurs avec un volume de transactions annuelles de 3 milliards d'euros en moyenne.

Pour information, HERITEOR fonctionne sur le même modèle économique que la société STANLEY GIBBONS qui a été créée en 1856 à Londres et qui est cotée à la bourse de Londres (capitalisation boursière de 180 millions €). Ses collections de timbres et de monnaies sont vendues à des investisseurs institutionnels et particuliers avec un rendement garanti jusqu'à 7 % l'an.

La société ARTENUMIS, quant à elle, a pour objet exclusif la distribution des produits de la société HERITEOR et n'a pas vocation à vendre ses propres produits. Elle n'est pas, non plus, habilitée à expertiser les Collections. Si les sociétés HERITEOR et ARTENUMIS, visées par l'article, sont parfaitement d'accord qu'il convient d'attirer l'attention des consommateurs sur les risques que comporte l'investissement dans les biens divers comme les timbres et les monnaies anciennes, il convient toutefois d'éclairer utilement le consommateur et ne pas faire d'amalgame douteux. Les placements sans risques sont généralement sans profit. Il appartient aux conseillers en gestion de patrimoine d'informer utilement.

Notre commentaire : En préalable, nous notons que les informations juridiques ne sont pas contestées. Deux précisions sont apportées :

- La société ARTENUMIS est un revendeur de la société HERITEOR.
- Le volume mondial de ventes est considérablement plus élevé que les livres anciens.

L'article publié a surtout consisté à donner des informations sur le fonctionnement des sociétés proposant des systèmes identiques à ceux d'ARISTOPHIL.

Nous notons que la société commercialise ses produits dans le même système qu'ARISTOPHIL. La difficulté de rompre une indivision en cas de redressement ou de liquidation judiciaire est extrême. Par ailleurs, il n'est pas contesté que le prix de vente inclut les frais de fonctionnement de la société. Le prix de revente de ces produits n'inclura jamais ces frais.

Nous ignorons le coefficient appliqué au prix d'achat. Nous n'avons pas mis en cause les expertises réalisées mais nous apprécierions que celles-ci soient systématiquement communiquées au client. Enfin, nous avons trouvé une société qui propose aussi des placements en œuvres anciennes. Elle se rémunère en partageant la plus value avec le client et la vente se fait au prix d'achat ou presque. Nous sommes tout à fait d'accord sur les obligations des courtiers.

Enfin, nous avons souhaité laisser ce droit de réponse bien que l'article à l'origine de cette demande ait été profondément modifié.

